

Lava

Laval

Régie régionale de la santé
et des services sociaux

Laval

HV
4050
.Q44
G754
2000

NALE
T DES
AUX

INSPQ - Montréal



3 5567 00002 7562

SANTÉCOM



**ZONES GÉOGRAPHIQUES
ET
GROUPES VULNÉRABLES
À LAVAL**

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0608

**Régie régionale de la santé et des services sociaux
Direction de la santé publique**

MAI 2000

000-100-1000
820 LSH (Canada) 1000-1000
000-100-1000

ISBN
2-921606-44-5
Dépôt légal – deuxième trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ZONES GÉOGRAPHIQUES ET GROUPES VULNÉRABLES À LAVAL

Analyse et rédaction

Richard Grignon
Marie-Reine Corbeil-van Ameringen

Unité Connaissance, Surveillance, Évaluation
Unité Connaissance, Surveillance, Évaluation

Production de banques de données

Sylvie Chrétien

Unité Connaissance, Surveillance, Évaluation

Production de la cartographie

Hélène Pichette

Unité Connaissance, Surveillance, Évaluation

Conception du document

Danielle Corbeil

Unité Connaissance, Surveillance, Évaluation

Responsable du projet « Implication de la Régie régionale dans le développement social de sa communauté »

Johanne Lapointe
Nicole Darnestoy

Unité promotion-prévention
Unité promotion-prévention

2. LES ZONES GÉOGRAPHIQUES VULNÉRABLES

Notre première démarche consiste à vérifier si certains secteurs de Ville de Laval regroupent une proportion plus importante de ménages ou de familles vivant sous le seuil de faible revenu.

Nous utilisons le secteur de recensement, tel que défini par Statistique Canada, comme unité géographique de base. La Ville de Laval comprend 68 secteurs de recensement, dont la population varie, pour chacun, de 750 à 10 000 résidents, la plupart se situant entre 3 000 et 7 000 personnes.

Nous avons séparé les secteurs de recensement en très vulnérables, lorsque la proportion de familles ou de personnes dans les ménages vivant sous le seuil de faible revenu est très supérieure à la moyenne lavalloise; moyennement vulnérables, lorsque cette proportion se rapproche de la moyenne lavalloise et peu vulnérables, lorsque cette proportion est très inférieure à la moyenne lavalloise (voir section méthodologie et lexique, à l'annexe 1, pour plus de détails).

La carte qui suit situe géographiquement ces secteurs, tandis que le tableau 1 illustre la répartition de la population lavalloise selon ces trois types de secteurs. Les secteurs très vulnérables sont illustrés en rouge, tandis que les zones peu vulnérables sont en vert. Les zones en blanc représentent les secteurs moyennement vulnérables. Les délimitations de chacun des secteurs, tel que défini par Statistique Canada, sont présentées à l'annexe 2.

Nous remarquons sur la carte, que les zones très vulnérables sont géographiquement concentrées, ce qui correspond au concept de zones vulnérables. Un premier quartier a comme frontière St-Martin au nord, Notre-Dame de Fatima à l'est, puis boul. Goineau; la rivière des Prairies, puis Cartier au sud, et Robin, puis des Laurentides à l'ouest. Un deuxième quartier se trouve plus à l'ouest, délimité par la ligne d'Hydro-Québec au nord; l'autoroute des Laurentides, puis Daniel-Johnson et Brien à l'est; les boulevards Cartier et Samson au sud; la 100^{ème} avenue, le chemin du Souvenir et le boulevard Curé Labelle à l'ouest. Le dernier secteur est délimité par la rivière des Mille-Îles à l'est, Bessette au nord, les Érables à l'est et la 1^{ère} rue au sud.

Les zones géographiques vulnérables Laval, 68 secteurs de recensement, 1996

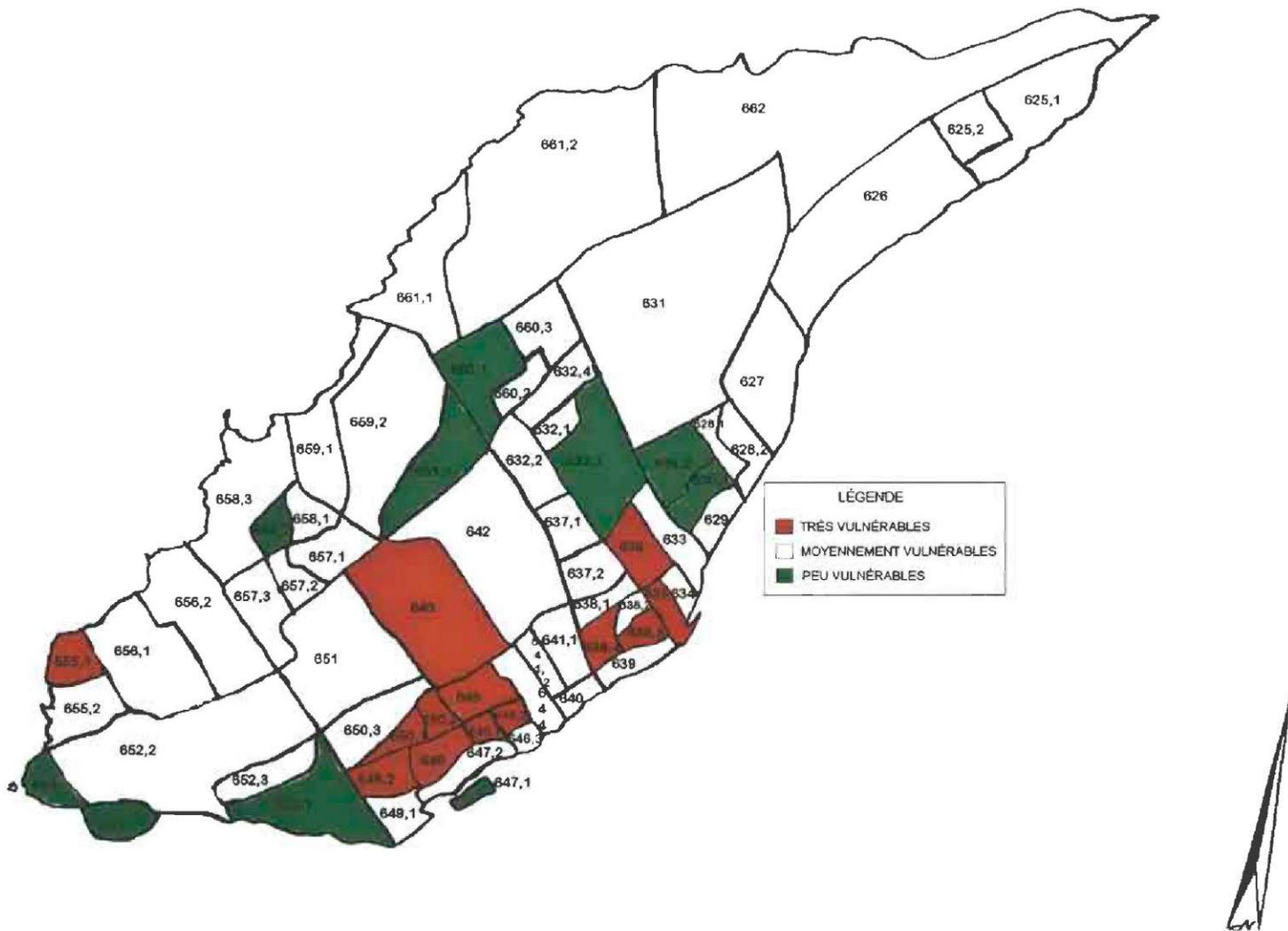


Tableau 1
Répartition de la population selon le type de secteurs vulnérables, Laval,
Recensement canadien 1996

Type de secteur	Secteurs très vulnérables	Secteurs moyennement vulnérables	Secteurs peu vulnérables	Laval
Nombre de secteur de recensement	13	45	10	68
Proportion et population totale	63 755 (19,3 %) 63 075	227 720 (68,9 %) 224 420	38 918 (11,8 %) 38 310	330 393 ¹ (100 %) 325 805 ²
Proportion et personnes sous le seuil de faible revenu	23 055 (33,0 %) 36,6 %	43 035 (61,6 %) 19,2 %	3 715 (5,3 %) 9,7 %	69 805 (100 %) 21,4 %

Le tableau 1 nous montre que malgré une forte concentration des personnes vivant sous le seuil de faible revenu dans les secteurs très vulnérables (36,6 % c. 21,4 %), la grande majorité de ces personnes, 61,6 %, vivent dans les secteurs moyennement vulnérables. Ce sont les secteurs peu vulnérables qui sont les plus différenciés.

2.1 Les secteurs de recensement très vulnérables

Nous avons retenu comme secteurs très vulnérables ceux dont la proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu dépasse 27,14 % (10 secteurs répondent à ce critère) ou dont la proportion de personnes dans les ménages privés³ vivant sous le seuil de faible revenu dépasse 31,29 % (11 secteurs répondent à ce critère, dont 8 répondaient également au critère précédent, plus les secteurs 635, 638,3 et 645). On trouvera au tableau 1 de l'annexe 3, des indicateurs économiques plus détaillés.

Nous retenons ainsi les 13 secteurs de recensement suivants comme étant très vulnérables : 635, 636, 638,3, 638,4, 643, 645, 646,1, 646,2, 648, 649,2, 650,1, 650,2, 655,1.

2.2 Les secteurs de recensement peu vulnérables

À l'inverse des secteurs très vulnérables, nous avons retenu comme secteurs peu vulnérables ceux dont la proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu est inférieure à 9,26 % (9 secteurs répondent à ce critère) ou dont la proportion de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu est inférieure à

¹ Nous rappelons que la population lavalloise tel que défini par le recensement canadien, utilisé ici par la force des choses, diffère de celle utilisée dans la plupart des documents de la Régie régionale, et du MSSS, basée sur les estimés de l'Institut de la statistique du Québec.

² Nombre de personnes pour lesquelles les données économiques sont disponibles.

³ Rappelons brièvement que pour le recensement une famille est composée d'un couple, marié ou vivant en union de fait, avec ou sans enfant ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant; tandis qu'un ménage comprend soit au moins une famille, soit une personne ou un groupe de personnes qui partagent un logement privé, sans constituer une famille (voir Dictionnaire du recensement de 1996, Statistique Canada, février 1997, pp. 130 et 151).

11,59 % (7 secteurs répondent à ce critère, dont 6 des 9 secteurs précédents, nous ajoutons donc le secteur 630,2 à ces 9 secteurs pour compléter les 10 secteurs peu vulnérables).

Les secteurs peu vulnérables sont les suivants: 630,1, 630,2, 632,3, 647,1, 652,1, 653, 654, 658,2, 659,3, 660,1.

2.3 Les secteurs moyennement vulnérables

Nous convenons que les 45 autres secteurs de recensement, qui ne sont ni très ni peu vulnérables sont donc moyennement vulnérables. Tous les secteurs laissés en blanc sur la carte sont moyennement vulnérables, nous n'en faisons pas la liste ici puisqu'elle se déduit, par exclusion, des deux listes précédentes. Nous rappelons que le détail de la méthodologie, du choix de ces seuils, sont présentés à l'annexe 1.

2.4 Caractéristiques sociodémographiques

Nous présentons un profil sociodémographique (selon les indicateurs disponibles) des trois types de zones vulnérables, comparées entre elles et avec l'ensemble de la région lavalloise, en mettant l'accent sur la zone géographique très vulnérables.

Une population âgée et en décroissance :

Nous trouvons un peu plus de personnes âgées de 65 ans et plus dans la zone très vulnérable (15 % c. 10-12 % ailleurs) et la population totale y a diminué de 2 %, alors que les autres zones ont connu des hausses de 6-7 %. Cette baisse provient d'une diminution de 10 % des 0-24 ans. Les trois zones comptent un peu plus de femmes que d'hommes (voir annexe 3, tableau 2 et graphique 1).

Une présence importante des personnes allophones et anglophones :

Dans la zone très vulnérable, près d'une personne sur cinq parle anglais à la maison et 21 % une langue non officielle, principalement le grec, l'arménien ou l'arabe. En corollaire, la proportion de francophones s'établit à 62 %, alors qu'elle est de plus de 80 % dans les autres zones.

En ce qui concerne, la connaissance des langues officielles nous observons autant de personnes qui parlent uniquement le français dans les deux zones très ou peu vulnérables (36 %). Cependant, la zone très vulnérable présente plus de résidents parlant uniquement l'anglais ou ni l'une ou l'autre des langues officielles (15 % c. 4 %), alors que nous retrouvons plus de personnes bilingues (français et anglais) dans la zone peu vulnérable (60 %) (voir annexe 3, tableau 3).

Une situation de vie plus « isolée » :

Bien que les différences observées ne soient pas majeures, nous remarquons, dans la zone très vulnérable, des situations de vie présentant des liens sociaux moins forts, pouvant mener plus facilement à de l'isolement social. Ainsi, nous y retrouvons une plus grande proportion de familles monoparentales comparativement aux zones moyennement ou peu vulnérables (19 % c. 14-13 %); de personnes séparées, divorcées ou veuves, 17 % c. 12 %, ainsi qu'une plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus ne vivant pas en familles (seules ou avec des personnes non apparentées) 41 % c. 32-38 % (voir annexe 3, tableaux 4, 5 et graphique 2).

Plus de locataires et de personnes mobiles :

Nous retrouvons beaucoup plus de locataires en zones très vulnérables, 58 % c. 30-22 %, et de personnes qui déménagent davantage. Ainsi, 16 % des personnes dans les ménages ont été mobiles au cours de l'année précédent le recensement et 44 % dans les 5 années précédentes, alors que dans les autres zones (moyennement ou peu) ces proportions sont respectivement de 10-8 % et de 37-31 % (voir annexe 3, tableaux 6 et 7).

Le diplôme universitaire, un facteur de protection :

Il serait impensable de faire un portrait de zones socio-économiquement vulnérables sans discuter de scolarité. Paradoxalement, ce n'est pas un élément distinctif de la zone très vulnérable qui est en tout point semblable à la zone moyennement vulnérable. De plus, les trois zones présentent des portraits similaires en ce qui concerne les diplômes secondaires, d'écoles de métier et collégiaux. En fait, nous ne remarquons que deux différences concernant la zone peu vulnérable, l'une étant le corollaire de l'autre. La zone peu vulnérable compte une proportion beaucoup plus grande de diplômés universitaires, 30 % c. 20 %, et beaucoup moins de personnes sans certificat secondaire, 23 % c. 34-32 % (voir annexe 3, graphique 3).

2.5 Les effets observés sur l'état de santé et de bien-être des personnes des zones vulnérables

Nous observerons, à partir des trop rares données disponibles, si d'appartenir à un type de zone géographique vulnérable, entraîne des répercussions observables sur l'état de santé et de bien-être. Nous utiliserons les informations produites par le MSSS sur les naissances, la morbidité hospitalière et les décès¹.

¹ Pour s'assurer de la stabilité et de la validité des données, donc disposer d'un nombre d'événements suffisants, nous utiliserons la moyenne de trois années pour les naissances et les décès, soit 1995, 1996 et 1997, alors que pour la morbidité hospitalière nous emploierons une seule année, soit 1997-1998.

Les naissances :

La zone très vulnérable présente un taux de natalité (par 10 000) un peu plus faible que l'ensemble de la région, 346 c. 356, une proportion de naissance de poids insuffisant statistiquement plus élevé, 7,1 % c. 5,7 %, (bien que moins du quart des naissances de bébés de petits poids se produisent en zone très vulnérable) et un comportement similaire à celui de la région pour les naissances prématurées (voir annexe 3, tableau 14)

Signalons qu'aucune zone n'atteint les objectifs de la Politique de santé et de bien-être qui visent un maximum de 4 % de naissances de poids insuffisants et 5 % de naissances prématurées.

La morbidité hospitalière, les décès et l'espérance de vie :

L'espérance de vie à la naissance ou à 65 ans est très similaire dans toutes les zones de vulnérabilité (voir annexe 3, tableau 16).

La zone très vulnérable présente un taux ajusté global d'hospitalisation de courte durée de 6 % supérieur à celui de l'ensemble de Laval et cet écart est statistiquement significatif. Selon les diagnostics considérés, son taux est statistiquement supérieur pour l'ensemble des tumeurs (12 %), le cancer du poumon, les maladies respiratoires et les traumatismes (6 % chacun), mais statistiquement inférieur pour le cancer du sein (-14 %) et les maladies cardiovasculaires (-6 %).

Le taux ajusté de mortalité général de la zone très vulnérable est statistiquement inférieur (-8 %) à celui de l'ensemble de Laval. Ce résultat positif s'explique surtout par un taux moindre en maladies cardiovasculaires (-12 %) (voir annexe 3, tableaux 15 et 16).

3. LES GROUPES TRÈS VULNÉRABLES

En plus de regarder la dispersion géographique des secteurs très vulnérables, nous avons examiné des facteurs socio-économiques qui permettent d'identifier des groupes de personnes que l'on peut considérer comme très vulnérables. Nous retiendrons les groupes qui présentent une proportion de leurs membres vivant sous le seuil de faible revenu supérieur d'au moins un écart type de la moyenne lavalloise des personnes vivant dans les ménages privés, soit un taux de 31,29 % (le même seuil que pour les secteurs très vulnérables).

Nous utilisons les deux tableaux personnalisés, issus du recensement canadien de 1996, acquis par les partenaires lavallois du plan stratégique de lutte à la pauvreté, et qui nous fournissent des informations sur les caractéristiques suivantes, soit :

- Le type de ménage;
- La principale source de revenu;
- Le mode d'occupation;
- L'activité;
- Le plus haut niveau de scolarité;
- Le groupe d'âge;
- Le sexe

Nous ne présenterons que les sous-groupes qui se démarquent comme très vulnérables, ainsi que leur taux de personnes (ou d'unités, par exemple pour les familles) vivant sous le seuil de faible revenu. Aucun sous-groupe ne se démarque pour les catégories d'âge et peu pour le sexe.

	<u>% sous le seuil de faible revenu</u>
➤ Types de ménage	
✓ Ménages non familiaux	43,69 %
▪ une personne seulement	44,96 %
▪ deux personnes ou plus	35,34 %
✓ Familles monoparentales	38,88 %
➤ Principale source de revenu	
✓ Sans revenu	100,0 %
✓ Transferts gouvernementaux	75,97 %
➤ Mode d'occupation	
✓ Locataires	43,82 %
➤ Niveau d'activité	
✓ Chômeurs inexpérimentés	59,4 %
▪ hommes	63,3 %
▪ femmes	55,4 %
✓ Inactifs	32,1 %
▪ femmes	35,6 %
▪ ont travaillé avant 1995 ou jamais travaillé	33,8 %
- femmes	35,6 %

	<u>% sous le seuil de faible revenu</u>
➤ Plus haut niveau de scolarité	
✓ Inférieur à la 9 ^{ème} année	35,45 %
▪ hommes	31,8 %
▪ femmes	38,5 %
✓ 9 ^{ème} à 13 ^{ème} année sans certificat	
▪ femmes	32,3 %

3.1 Caractéristiques sociodémographiques des groupes vulnérables

En utilisant les données disponibles du Recensement canadien 1996 issues des deux tableaux personnalisés acquis par les partenaires lavallois du plan stratégique de lutte à la pauvreté ou ceux acquis par le réseau de la santé nous pouvons extraire certains caractéristiques supplémentaires :

- les locataires, selon les dépenses de logement;
- les familles monoparentales, selon le mode d'occupation, la principale source de revenu, le nombre d'enfants et l'âge des enfants;
- les ménages hors familles, selon le mode d'occupation et la principale source de revenu;
- les personnes ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9^{ème} année, selon le groupe d'âge.

Des dépenses de logement qui pèsent lourdement pour les locataires :

Rappelons tout d'abord que 44 % des locataires vivent sous le seuil de faible revenu. Les dépenses liées au logement (loyer, chauffage, éclairage...voir définition au lexique, en annexe 1) sont lourdes à supporter lorsqu'elles dépassent 30 % du revenu et c'est ce qui arrive pour 87 % des locataires lavallois (de 82 à 87 % selon le type de zone) et seulement 25 % des propriétaires (de 19 à 26 % selon la zone) (voir annexe 3, tableau 8).

Des familles monoparentales, plus souvent locataires, avec de grands enfants à la maison :

Rappelons tout d'abord que 39 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de faible revenu. Nous constatons qu'une faible majorité de l'ensemble des familles monoparentales sont locataires de leurs logements, 53 % c. 25 % de l'ensemble des familles lavalloises. Près des deux tiers des familles monoparentales ne comptent qu'un enfant, 63 % c. 44 % pour l'ensemble des familles, et elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un enfant de 25 ans ou plus à la maison, 20 % c. 12 % pour l'ensemble des familles. Les sources de revenu sont similaires à celles de l'ensemble des familles, bien que les revenus d'emploi soient un peu moins fréquents, 67 % c. 78 %) et les transferts gouvernementaux un peu plus fréquent (27 % c. 14 %) (voir annexe 3, tableaux 9 à 12).

Des ménages non familiaux beaucoup plus souvent locataires et vivant de transferts gouvernementaux :

Rappelons que 44-45 % des ménages non familiaux, 35 % pour ceux de deux personnes ou plus, vivent sous le seuil de faible revenu. Près des deux tiers de ces ménages, 58 % pour ceux de deux personnes ou plus, sont locataires c. 35 % de l'ensemble des ménages lavallois. Leurs revenus proviennent d'un emploi, pour la moitié de ces ménages, 69 % pour ceux de deux personnes ou plus, c. 71 % pour l'ensemble des ménages et plus du tiers tirent leurs revenus de transferts gouvernementaux, 23 % pour ceux de deux personnes ou plus, c. 19 % pour l'ensemble des ménages (voir annexe 3, tableaux 9 et 10).

Les personnes peu scolarisées, un clivage important autour de 45 ans :

Rappelons que 35 % des personnes ayant moins de 9 ans de scolarité vivent sous le seuil de faible revenu. Il y a deux fois plus de personnes ayant une faible scolarité chez les 45 ans et plus, 81 % c. 44 % de l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, que chez les 15 à 44 ans, 19 % c. 56 % de la population. Toutefois, emploi et scolarité sont si souvent mis en relation que nous devons signaler que 9 % des hommes de 15 à 24 ans, 12 % des femmes de 25 à 44 ans et 14 % des hommes de 25 à 44 ans n'ont pas complété une 9^{ème} année de scolarité (voir annexe 3, tableau 13).

3.2 Les effets observés sur l'état de santé et de bien-être des personnes des groupes vulnérables

Les services de santé et de services sociaux sont conçus pour desservir l'ensemble des citoyens, sans distinction. Ce qui explique que peu de variables socio-économiques sont présentes dans les fichiers administratifs du MSSS. Ainsi, dans les données disponibles, seules les naissances selon le degré de scolarité de la mère nous permettront de connaître davantage le groupe vulnérable des femmes peu scolarisées, bien qu'indirectement.

C'est ainsi que nous observons que les mères possédant 13 ans ou moins de scolarités¹, forment 55 % des mères de la zone très vulnérable comparativement à 44 % pour l'ensemble de Laval. Les mères ayant moins de 9 ans de scolarités ne forment que 5 % des mères de la zone très vulnérable (2,6 % de l'ensemble lavallois). Ces mères faiblement scolarisées présentent des taux de prématurés et de bébés de poids insuffisants élevés, à 14 et 15 %, tandis que les mères possédant de 9 à 13 ans de scolarités affichent des taux semblables à l'ensemble des mères de leurs zones de vulnérabilité respectives (voir annexe 3, tableau 17 et tableau 14).

¹ L'information disponible ne nous permet pas de distinguer selon l'obtention ou non d'un certificat.

4. EN GUISE DE CONCLUSION

Les principaux constats

La pauvreté est un phénomène présent à Laval. Comment l'ignorer lorsque 18 % des familles vivent sous le seuil de faible revenu? Nous avons tenté de répartir la population lavalloise selon un gradient de vulnérabilité en utilisant le secteur de recensement comme unité géographique.

C'est ainsi que nous regroupons 19 % de la population dans une zone « très » vulnérable. Dans cette zone, 37 % des personnes dans les ménages privés et 31 % des familles vivent sous le seuil de faible revenu. De plus, 57 % des personnes et 24 % des familles de cette zone très vulnérable se débrouillent avec 20 000 \$ ou moins par année. En comparaison, dans la zone « peu » vulnérable, 10 % des personnes et 7 % des familles vivent sous le seuil de faible revenu.

Nous avons également examiné la situation de certains groupes de personnes et identifié que 76 % des personnes qui ont les transferts gouvernementaux comme principale source de revenu, 59 % des chômeurs inexpérimentés, 44 % des ménages non familiaux et 39 % des familles monoparentales vivent également sous le seuil de faible revenu.

Les zones vulnérables

La zone très vulnérable se caractérise ainsi :

En cinq ans, de 1991 à 1996, c'est la seule zone où la population a diminué, de 2 %, principalement marquée par une diminution de 10 % des 0-24 ans, ce qui laisse une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (15 %), plus importante que dans les autres zones. C'est une zone où la vitalité sociale est en déclin.

Dans cette zone, nous retrouvons plus de familles monoparentales, de personnes séparées, veuves ou divorcées, beaucoup plus de locataires et les gens déménagent plus souvent (pour les 2/3, à l'intérieur de Laval), beaucoup plus d'allophones et un peu plus d'anglophones (langue parlée à la maison).

Les groupes vulnérables

Nous disposons d'informations supplémentaires pour quelques groupes vulnérables seulement.

Les familles monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu sont un peu plus nombreuses à être locataires et beaucoup plus nombreuses à vivre de transferts gouvernementaux. Elles sont également beaucoup plus nombreuses à compter un enfant de 25 ans ou plus, à la maison.

Les personnes ayant moins de 9 ans de scolarité se retrouvent surtout chez les 45 ans et plus. Notons cependant, que 10 % des hommes de 15 à 24 ans sont dans la même situation, ce qui peut rendre plus difficile leur entrée sur le marché du travail.

Les retombées en matière de santé

Nous n'observons aucune différence, entre les zones de vulnérabilité, pour l'espérance de vie, à la naissance ou à 65 ans. Le taux global d'hospitalisation (6 %) est statistiquement plus élevé dans la zone très vulnérable, alors que le taux ajusté global de mortalité est statistiquement plus faible (-8 %). Les principales différences dans les décès s'observent pour les maladies cardiovasculaires.

Nous trouvons également un taux statistiquement plus élevé de poids insuffisant à la naissance, dans la zone très vulnérable. Les mères de moins de 9 ans de scolarité apparaissent comme étant celles qui présentent les taux les plus alarmants, bien que les effectifs en cause soient trop faibles pour se prononcer avec certitude.

Des pistes d'interprétation

Les résultats obtenus sont similaires à ceux obtenus dans la littérature quant à l'identification de zones géographiques regroupant une forte concentration de personnes vivant sous le seuil de faible revenu. Nous sommes également peu surpris de constater que les personnes dont les transferts gouvernementaux sont la principale source de revenus ou les familles monoparentales forment des groupes plus vulnérables.

Il est un peu plus étonnant de constater que les locataires, peu importe la zone où ils habitent, sont plus de 80 %, à consacrer plus de 30 % de leur revenu au logement ou que la variable linguistique s'impose comme un facteur important à considérer pour rejoindre les zones les plus vulnérables.

Cependant, c'est dans l'observation du peu d'impact sur la santé des personnes vivant dans les zones très vulnérables que notre surprise est la plus grande. L'espérance de vie ne se différencie pas selon le niveau de vulnérabilité des zones et le taux ajusté global de mortalité est statistiquement inférieur dans la zone très vulnérable.

Au moins trois dimensions sont à considérer avant de tirer des conclusions hâtives :

1. Nous avons utilisé des données écologiques et non des données individuelles, donc moins précises, et nous avons observé que la majorité des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (plus de 60 %) se retrouvent tout de même dans la zone moyennement vulnérable, ce qui vient diluer les effets possibles.
2. Nous avons également remarqué une forte mobilité des personnes, près de 40 % des personnes vivant dans la zone très vulnérable étaient mobiles au cours des 5 dernières années, ce qui peut entraîner une forte contamination entre nos zones de vulnérabilité.

3. Les indicateurs que nous avons utilisés (données disponibles), la morbidité et la mortalité, sont bien sûr liés à l'état de santé; mais fort probablement à d'autres facteurs également, culturels, sociaux ou autres, qui viennent passablement interférer avec les facteurs strictement sanitaires. Il est raisonnable de penser que ces « sous-cultures » peuvent faire en sorte que l'on considère l'hospitalisation différemment selon les zones de vulnérabilité. Cet élément ne peut jouer cependant dans le cas de la mortalité.

Malgré tout, des effets notables sont observés concernant les naissances de faible poids en zone très vulnérable, particulièrement en ce qui concerne les mères de moins de 9 ans de scolarité.

ANNEXE 1

QUELQUES NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET

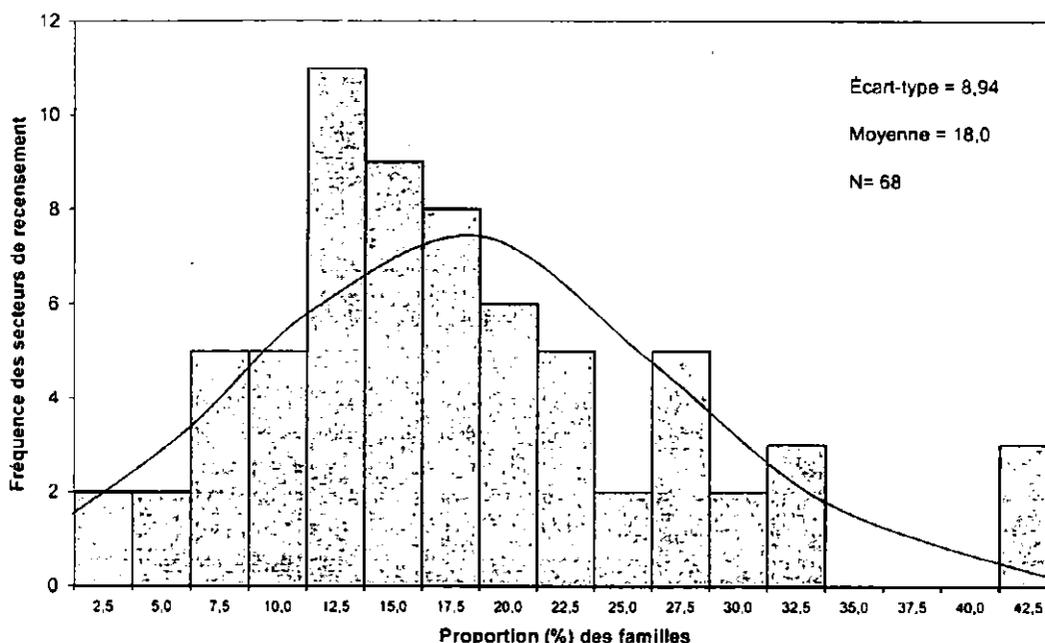
PETIT LEXIQUE

QUELQUES NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les zones vulnérables

Nous avons d'abord vérifié que les familles, ainsi que les personnes dans les ménages privés, qui vivaient sous le seuil de faible revenu, dans les différents secteurs de recensement, suivaient une distribution normale. C'est ce que nous montre les deux graphiques suivants.

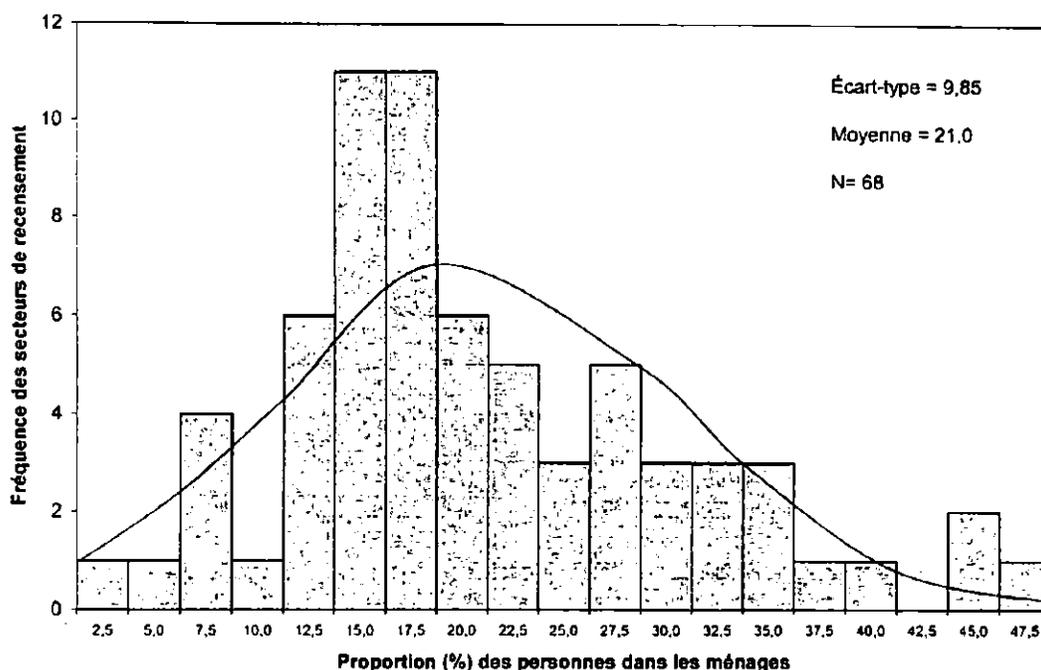
Distribution des familles sous le seuil de faible revenu



Par la suite, nous avons utilisé les propriétés des distributions normales, soit que les événements se répartissent également de part et d'autre de la moyenne et que nous pouvons « mesurer » la position de tout élément en termes d'écart-types de cette moyenne. La théorie nous dit que 68,3 % des événements seront à plus ou moins un écart-type de la moyenne.

Nous pouvons séparer les 68 secteurs de recensement de Laval en trois groupes. Les secteurs peu vulnérables seront ceux dont la proportion sous le seuil de faible revenu sera inférieure à la moyenne moins un écart-type; les secteurs moyennement vulnérables seront ceux qui se situent entre moins un écart-type et un écart-type de la moyenne, tandis que les très vulnérables présenteront une proportion sous le seuil de faible revenu supérieure à un écart-type de la moyenne lavalloise.

Distribution des personnes dans les ménages sous le seuil de faible revenu



Nous avons utilisé deux sources de données, issues du Recensement canadien de 1996. D'abord deux tableaux géocodés, acquis par les partenaires du Plan de lutte à la pauvreté, qui nous donnent les moyennes lavalloises des familles (18,2 %) et des personnes vivant dans des ménages privés (21,4 %), vivant sous le seuil de faible revenu. Puis, les tableaux sommaires de base, acquis par la Régie régionale, conjointement avec le MSSS, qui nous donnent la distribution, la valeur de l'écart-type, selon les secteurs de recensement (soit 8,9 pour les familles et 9,8 pour les personnes dans les ménages privés). Ce qui donne :

	Secteurs		
	Très	Moyennement	Peu
Définition	Famille > 27,1 (18,2 + 8,9) ou personnes > 31,2 (21,4 + 9,8)	Famille entre 9,3 et 27,1 (18,2 ± 8,9) ou personnes entre 11,6 et 31,2 (21,4 ± 9,8)	Famille < 9,3 (18,2 - 8,9) ou personnes < 11,6 (21,4 - 9,8)
Distribution théorique	15,9 %	68,3 %	15,9 %
Distribution réelle	19,3 %	68,9 %	11,8 %

PETIT LEXIQUE

Pour faciliter la lecture des profanes, nous reprenons ici certains termes utilisés dans le document et que nous n'avions pas défini.

Recensement canadien : vaste enquête sociodémographique menée aux 5 ans par Statistique Canada et qui s'adresse à tous les résidents permanents du Canada, dont la dernière édition date de mai 1996.

L'origine ethnique : groupe ethnique ou culturel auquel appartenait les ancêtres du recensé. Une personne peut indiquer jusqu'à quatre réponses.

Minorité visible : au sens de la Loi sur l'équité en matière d'emploi (1986). Selon cette Loi, font partie des minorités visibles les personnes (autres que les Autochtones) qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

Loyer brut : total des montants mensuels moyens versés par les ménages locataires au titre de l'habitation. Comprend les paiements au titre de l'électricité, de l'huile (mazout), du gaz, du bois et de tout autre combustible, les paiements au titre de l'eau et des autres services municipaux, ainsi que le loyer mensuel en argent.

Principales dépenses de propriété : total des montants mensuels moyens versés par les ménages propriétaires au titre de l'habitation. Comprend les paiements au titre de l'électricité, de l'huile (mazout), du gaz, du bois et de tout autre combustible, les paiements au titre de l'eau et des autres services municipaux, les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) ainsi que les frais de condominium.

Mobilité : déterminé d'après le lien entre le domicile habituel d'une personne le jour du recensement et son domicile habituel un an ou cinq ans plus tôt.

Seuils de faible revenu : mesure qui veut estimer la notion d'être « dans le besoin » et qui se calcule ainsi, pour différentes tailles de famille et de secteurs de résidence : d'après les dernières données nationales sur les dépenses des familles (1992), les familles canadiennes consacraient en moyenne 34,7 % de leur revenu aux dépenses de première nécessité (nourriture, logement et habillement), auxquelles sont ajoutés, arbitrairement, 20 points de pourcentage. Depuis, ces seuils de faible revenu ont été mis à jour chaque année d'après les changements subis par l'indice des prix à la consommation. Pour un secteur de résidence de 100 000 à 499 999 personnes, comme Laval, les seuils sont de :

1 personne	14 473 \$	2 personnes	18 091 \$	3 personnes	22 500 \$	4 personnes	27 235 \$
5 personnes	30 445 \$	6 personnes	33 654 \$	7+ personnes	36 864 \$		

Enfants : ne sont considérés que les enfants jamais mariés, vivant à la maison.

Insuffisance de poids à la naissance : enfants nés vivants dont le poids à la naissance est inférieur à 2 500 grammes.

Prématurité : enfants nés vivants dont la durée de gestation est inférieure à 37 semaines.

Taux de natalité : le nombre de naissances par 10 000 de population. Permet de comparer des zones de taille démographique différente.

Taux bruts d'hospitalisation ou de décès : sert à établir un nombre d'évènements, par tranche de 100 000 de population. Un taux brut ne tient pas compte de la composition par sexe et âge de la population, or, nous savons que la probabilité de décéder ou d'être hospitalisée est influencée, notamment, par l'âge.

ANNEXE 2

DÉLIMITATIONS DES SECTEURS DE RECENSEMENT

DÉLIMITATIONS DES SECTEURS DE RECENSEMENT

625.01	Nord Est Sud	Rue Chartrand; ligne indéterminée, un peu au nord des rues Fanny et Tilly; Ligne de transport d'énergie; Rivière des Prairies et les Îles du Moulin, de Mitan, de Bois-Debou, 001 et de Pierre;
	Ouest CLSC	Ligne projetée à mi-chemin entre les rues Canada et Émélie; rue du Moulin; Mille-Îles, 100 %
625.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne indéterminée, un peu au nord des rues Fanny et Tilly; Rue du Moulin; Rue Chartrand; Rue du Moulin; Mille-Îles, 100 %
626.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne indéterminée, un peu au nord du 1542 Montée Masson; Limite de la propriété de la B.A.S.F.; Rivière des Prairies; Limite du pénitencier St-Vincent-de-Paul, route 25; Mille-Îles, 100 %
627.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Pointe de la jonction de la route 25 et de la limite du pénitencier St-Vincent-de-Paul; Limite du pénitencier St-Vincent-de-Paul, petite section de la Montée Masson (indéterminé) et de la Rivière des Prairies; Pointe de la jonction de la Rivière des Prairies et de la route 25; Route 25; Mille-Îles, 100 %
628.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. St-Martin Est à partir du Boul. Lesage jusqu'à la route 25, Route 25; Route 25; Pointe de la jonction de la ligne de transport d'énergie et de la Rivière des Prairies; Du 777 au 1215 Boul. Lesage (côté impair), rue Juge Wilson (côté impair), le 751 Boul. St-Sylvain, environ du 3780 Boul. de la Concorde (côté pair) jusqu'à la ligne de transport d'énergie près du 3540; Mille-Îles, 100 %
628.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne du CPR; Le 750 Boul. St-Sylvain, rue Juge Wilson (côté pair), environ du 790 Boul. Lesage jusqu'au Boul. St-Martin, près du 1216; Pointe de la ligne de transport d'énergie, environ du 3505 Boul. de la Concorde (côté impair) jusqu'au Boul. St-Sylvain près du 3779; Ligne de transport d'énergie; Mille-Îles, 100 %
629.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. de la Concorde (côté pair) à la Ligne de transport d'énergie; Ligne de transport d'énergie, Rivière des Prairies; Rivière des Prairies jusqu'à l'autoroute Papineau, autoroute Papineau; Autoroute Papineau, à partir de celle-ci, et le boul. de la Concorde (côté pair); Mille-Îles, 100 %

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

630.01	Nord	Pointe du Boul. Tracy (côté pair) à partir du Boul. De Blois soit près du 2780 jusqu'à la Ligne de transport d'énergie;
	Est	Boul. de la Concorde (côté impair) de l'autoroute Papineau jusqu'à la Ligne de transport d'énergie;
	Sud	Pointe formée de l'autoroute Papineau à partir du Boul. De Blois jusqu'au Boul. de la Concorde, Boul. de la Concorde (côté impair);
	Ouest	Boul. De Blois (côté pair) à partir de l'autoroute Papineau près du 2000 jusqu'au Boul. Tracy près du 2510;
	CLSC	Mille-Îles, 100%;
630.02	Nord	Pointe de la ligne du CPR à partir de l'autoroute Papineau et de la Ligne de transport d'énergie;
	Est	Pointe de la Ligne de transport d'énergie et du Boul. Tracy (côté impair), du 3375 jusqu'environ le 2790 soit jusqu'au Boul. De Blois ;
	Sud	Pointe du Boul. De Blois (côté impair) et de l'autoroute Papineau;
	Ouest	Pointe formée de la ligne du CPR et de l'autoroute Papineau;
	CLSC	Mille-Îles, 100%;
631.00	Nord	Pointe de la Ligne de transport d'énergie et de l'autoroute 25;
	Est	Autoroute 25 de la Ligne de transport d'énergie jusqu'à la ligne du CPR;
	Sud	Pointe du CPR et de l'autoroute Papineau (19);
	Ouest	Pointe de la ligne projetée de continuation de l'autoroute Papineau (19) et de la Ligne de transport d'énergie;
	CLSC	Mille-Îles, 100%;
632.01	Nord	Boul. St-Elzéar;
	Est	Boul. René Laënnec;
	Sud	Autoroute Laval (440);
	Ouest	Boul. des Laurentides;
	CLSC	Marigot, 100%;
632.02	Nord	Ligne de transport d'énergie;
	Est	Boul. des Laurentides;
	Sud	Voie ferrée;
	Ouest	Voie ferrée;
	CLSC	Marigot, 100%;
632.03	Nord	Boul. St-Elzéar;
	Est	Autoroute Papineau;
	Sud	Boul. St-Martin;
	Ouest	Boul. des Laurentides;
	CLSC	Marigot, 100%;
632.04	Nord	Ligne de transport d'énergie;
	Est	Autoroute Papineau;
	Sud	Boul. St-Elzéar;
	Ouest	Boul. des Laurentides;
	CLSC	Marigot, 100%;

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

633.00	Nord Est Sud	Boul. St-Martin Est (côté pair), de Notre-Dame-de-Fatima à l'autoroute Papineau; Autoroute Papineau, du Boul. St-Martin Est à la limite de Laval; Limite de Laval (Rivière des Prairies) de Notre-Dame-de-Fatima à l'autoroute Papineau (19);
	Ouest CLSC	Notre-Dame-de-Fatima (côté impair), du Boul. St-Martin Est à la limite de Laval; Marigot, 100%;
634.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. de la Concorde (côté impair), du Boul. Goineau à Notre-Dame-de-Fatima; Notre-Dame-de-Fatima (côté pair), du Boul. de la Concorde à la limite de Laval; Limite de Laval, du Boul. Goineau à Notre-Dame-de-Fatima; Boul. Goineau (côté impair), du Boul. de la Concorde à la limite de Laval; Marigot, 100%;
635.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. de la Concorde (côté impair), du Boul. des Laurentides au Boul. Goineau; Boul. Goineau (côté pair), du Boul. de la Concorde à la limite de Laval; Limite de Laval (Rivière des Prairies), du Boul. des Laurentides au Boul. Goineau; Boul. des Laurentides (côté impair), du Boul. de la Concorde à la limite de Laval (Pont-Viau); Marigot, 100%;
636.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. St-Martin Est (côté pair), du Boul. des Laurentides à Notre-Dame-de- Fatima; Notre-Dame-de-Fatima (côté pair), du Boul. St-Martin Est au Boul. de la Concorde; Boul. de la Concorde (côté pair), du Boul. des Laurentides à Notre-Dame-de- Fatima; Boul. des Laurentides (côté impair), du Boul. St-Martin Est au Boul. de la Concorde; Marigot, 100%;
637.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Voie ferrée; Boul. des Laurentides; Boul. St-Martin; Voie ferrée; Marigot, 100%;
637.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. St-Martin; Boul. des Laurentides; Du Trait Carré; Voie ferrée; Marigot, 100%;
638.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. du Souvenir (côté pair), du CPR au Boul. des Laurentides; Boul. des Laurentides (côté pair), du Boul. du Souvenir à Boul. de la Concorde; Boul. de la Concorde (côté impair), du CPR au Boul. des Laurentides; CPR, du Boul. du Souvenir au Boul. de la Concorde; Marigot, 100%;
638.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. de la Concorde (côté pair), du Boul. Robin au Boul. des Laurentides; Boul. des Laurentides (côté pair), du Boul. de la Concorde à Meunier; Meunier (côté impair), du Boul. Robin au Boul. des Laurentides; Boul. Robin (côté impair), du Boul. de la Concorde à Meunier; Marigot, 100%;

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

638.03	Nord Est Sud Ouest CLSC	Meunier (côté pair), du boul. Robin au Boul. des Laurentides; Boul. des Laurentides (côté pair) de Meunier au Boul. Cartier; Boul. Cartier (côté pair), du boul. Robin au Boul. des Laurentides; Boul. Robin (côté pair) de Meunier au Boul. Cartier; Marigot, 100%;
638.04	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. de la Concorde (côté pair), du CPR au Boul. Robin; Boul. Robin (côté pair), du Boul. de la Concorde au Boul. Cartier; Boul. Cartier (côté impair), du CPR au boul. Robin; CPR, du Boul. de la Concorde au Boul. Cartier; Marigot, 100%;
639.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. Cartier (côté impair), du CPR au Boul. des Laurentides; Boul. des Laurentides (côté pair), du Boul. Cartier à la limite de Laval (Pont-Viau); Limite de Laval (Rivière des Prairies), du CPR au Boul. des Laurentides; CPR, du Boul. Cartier à la limite de Laval; Marigot, 100%;
640.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. Cartier (côté pair), de l'autoroute des Laurentides (15) au CPR; CPR, du Boul. Cartier à la limite de Laval; Limite de Laval (Rivière des Prairies), de l'autoroute des Laurentides au CPR; Autoroute des Laurentides (15), du Boul. Cartier à la limite de Laval (Pont-Viau); Marigot, 100%;
641.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Chemin du Trait Carré (côté pair), du chemin du Souvenir au CPR, Chemin Souvenir, du chemin du Trait Carré à de L'Avenir; CPR, du Chemin du Trait Carré au Boul. Cartier; Boul. Cartier (côté impair), du boul. Brien au CPR; Brien (côté impair) et de l'Avenir, du Chemin du Souvenir au Boul. Cartier; Marigot, 100%;
641.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Chemin du Souvenir, de l'autoroute des Laurentides (15) à de l'Avenir; De l'Avenir et Boul. Brien (côté pair), du Chemin du Souvenir au Boul. Cartier; Boul. Cartier (côté impair), de l'autoroute des Laurentides au Boul. Brien; Autoroute des Laurentides (15), du Chemin du Souvenir au Boul. Cartier; Marigot, 100%;
642.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne de transport d'énergie de l'autoroute des Laurentides (15) au CPR; CPR, de la Ligne de transport d'énergie au Chemin du Trait Carré et du Chemin du Souvenir; Sud Chemin du Trait Carré et du Chemin du Souvenir (côté impair), de l'autoroute des Laurentides au CPR; Ouest Autoroute des Laurentides (15), de la Ligne de transport d'énergie au Chemin du Souvenir et Chemin Trait Carré; Ruisseau-Papineau 98,5 %, Ste-Rose 1,5 %
643.00	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne de transport d'énergie, du Boul. Curé Labelle à l'autoroute des Laurentides; Autoroute des Laurentides (15), de la Ligne de transport d'énergie au Chemin du Souvenir; Sud Chemin du Souvenir (côté impair), du Boul. Curé Labelle à l'autoroute des Laurentides; Ouest Boul. Curé Labelle (côté impair), de la Ligne de transport d'énergie au Chemin du Souvenir; Ruisseau-Papineau 97,5 %, Ste-Rose 2,5 %

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

644.00	Nord	Chemin du Souvenir (côté pair), du Boul. Daniel Johnson (projeté) à l'autoroute des Laurentides;
	Est	Autoroute des Laurentides, du Chemin du Souvenir à la limite de Laval (pont 002);
	Sud	Limite de Laval, du Boul. Daniel Johnson à l'autoroute des Laurentides;
	Ouest	Boul. Daniel Johnson (côté impair), du Chemin du Souvenir à la limite de Laval;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
645.00	Nord	Chemin du Souvenir (côté pair), du Boul. Curé Labelle au Boul. Daniel Johnson (projeté);
	Est	Boul. Daniel Johnson (projeté), du Chemin du Souvenir au Boul. Notre-Dame;
	Sud	Boul. Notre-Dame (côté impair), du Boul. Curé Labelle au Boul. Daniel Johnson (projeté);
	Ouest	Boul. Curé Labelle (côté impair), du Chemin du Souvenir au Boul. Notre-Dame;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
646.01	Nord	Boul. Notre-Dame (côté pair), du Boul. Curé Labelle au Boul. Chomedey;
	Est	Boul. Chomedey (côté pair), du Boul. Notre-Dame au Boul. Samson;
	Sud	Boul. Samson (côté impair), du Boul. Curé Labelle au Boul. Chomedey;
	Ouest	Boul. Curé Labelle (côté impair), du Boul. Notre-Dame au Boul. Samson;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
646.02	Nord	Boul. Notre-Dame, du Boul. Chomedey au Boul. Daniel Johnson;
	Est	Boul. Daniel Johnson (côté pair), du Boul. Notre-Dame au Boul. Cartier;
	Sud	Boul. Cartier (côté impair), du Boul. Chomedey au Boul. Daniel Johnson;
	Ouest	Boul. Chomedey (côté impair), du Boul. Notre-Dame au Boul. Cartier;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
646.03	Nord	Boul. Cartier (côté pair), du Boul. Chomedey au Boul. Daniel Johnson;
	Est	Boul. Daniel Johnson (côté pair), du Boul. Cartier;
	Sud	Limite de Laval (Rivière des Prairies), du Boul. Curé Labelle (pont Lachapelle) au Boul. Daniel Johnson;
	Ouest	Boul. Curé Labelle (pont Lachapelle), du Boul. Cartier à la limite de Laval (côté impair);
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
647.01		Promenade-des-Îles, Île Paton, Îles des Havres jusqu'à la limite de Laval;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
647.02	Nord	Boul. Lévesque (côté pair), de la Promenade-des-Îles à l'avenue de l'Élysée,
	Est	Boul. Samson (côté pair), de l'avenue de l'Élysée à Boul. Curé Labelle;
	Sud	Boul. Curé Labelle (côté pair), du Boul. Samson à la limite de Laval (pont Lachapelle);
	Sud	Limite de Laval, de la Promenade-des-Îles au Boul. Curé Labelle
	Ouest	Promenade-des-Îles (côté impair), du Boul. Lévesque à la limite de Laval;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
648.00	Nord	Boul. Notre-Dame (côté pair), de l'avenue 100 au Boul. Curé Labelle
	Est	Boul. Curé Labelle (côté pair), du Boul. Notre-Dame au Boul. Samson;
	Sud	Boul. Samson (côté impair), de l'avenue 100 au Boul. Curé Labelle
	Ouest	Avenue 100 (côté impair), du Boul. Notre-Dame au Boul. Samson;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

649.01	Nord	Boul. Samson (côté pair), de l'autoroute Chomedey (13) à la Promenade-des-Îles;
	Est	Promenade-des-Îles (côté pair), du Boul. Samson à la limite de Laval, Îles des Havres;
	Sud	Limite de Laval, de l'autoroute Chomedey (13) à Promenade-des-Îles;
	Ouest	Autoroute Chomedey (13), du Boul. Samson à la limite de Laval (pont 001);
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
649.02	Nord	Boul. Notre-Dame (côté pair), de l'autoroute Chomedey (13) à l'avenue 100;
	Est	Avenue 100 (côté pair), du Boul. Notre-Dame au Boul. Samson;
	Sud	Boul. Samson (côté impair), de l'autoroute Chomedey (13) à l'avenue 100;
	Ouest	Autoroute Chomedey, du Boul. Notre-Dame au Boul. Samson;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
650.01	Nord	Chemin du Souvenir (côté pair), de l'avenue Clarendon au boul. Élisabeth;
	Est	Boul. Élisabeth (côté pair), du chemin du Souvenir au Boul. Notre-Dame;
	Sud	Boul. Notre-Dame (côté impair), de l'avenue Clarendon au boul. Élisabeth;
	Ouest	Avenue Clarendon, du chemin du Souvenir au Boul. Notre-Dame;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
650.02	Nord	Chemin du Souvenir (côté pair), du boul. Élisabeth au Boul. Curé Labelle
	Est	Boul. Curé Labelle (côté pair), du chemin du Souvenir au Boul. Notre-Dame;
	Sud	Boul. Notre-Dame (côté impair), du boul. Élisabeth au Boul. Curé Labelle
	Ouest	Boul. Élisabeth (côté impair), du chemin du Souvenir au Boul. Notre-Dame;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
650.03	Nord	Boul. St-Martin Ouest (côté pair), de l'autoroute Chomedey (13) au Boul. Curé Labelle
	Est	Boul. Curé Labelle (côté pair), du Boul. St-Martin Ouest au chemin du Souvenir;
	Sud	Chemin du Souvenir (côté impair), de l'avenue Clarendon au Boul. Curé Labelle, Boul. Notre-Dame (côté impair), de l'autoroute Chomedey (13) à l'avenue Clarendon;
	Ouest	Autoroute Chomedey, du Boul. St-Martin Ouest au Boul. Notre-Dame;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %
651.00	Nord	Ligne de transport d'énergie, de l'autoroute Chomedey (13) au Boul. Curé Labelle
	Est	Boul. Curé Labelle (côté pair), de la Ligne de transport d'énergie au Boul. St-Martin Ouest;
	Sud	Boul. St-Martin Ouest (côté impair), de l'autoroute Chomedey (13) au Boul. Curé Labelle;
	Ouest	Autoroute Chomedey(13), de la Ligne de transport d'énergie au Boul. St-Martin Ouest;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 99,2 %, Ste-Rose 0,8 %
652.01	Nord	Boul. Samson (côté pair), du Boul. Union à l'autoroute Chomedey (13);
	Est	Autoroute Chomedey (13) (pont 001), du Boul. Samson à la limite de Laval;
	Sud	Limite de Laval (Rivière des Prairies), du Boul. Union à l'autoroute Chomedey (13);
	Ouest	Boul. Union et Noël (côté impair), du Boul. Samson à la limite de Laval;
	CLSC	Ruisseau-Papineau 100 %

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

652.02	Nord Est	Ligne de transport d'énergie, Rang St-Antoine; Rue Champagne, Autoroute Chomedey (13), Union et Noël (côté pair), du Boul. Samson à la limite de Laval;
	Sud Ouest CLSC	Rivière des-Prairies, Boul. St-Martin; Rue Graveline; Ruisseau-Papineau 100 %
652.03	Nord Est Sud Ouest CLSC	Rue Principale; Autoroute Chomedey (13); Boul. Samson; Union et Noël (côté impair), du Boul. Samson à la Principale; Ruisseau-Papineau 100 %
653.00	CLSC	Île Rondé, Île Verte, Île Bigras, Île Pariseau; Ruisseau-Papineau 100 %
654.00	Nord CLSC	Montée Graveline jusqu'à la limite de Laval; Ste-Rose 100 %
655.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Île Champagne, Île Arthur-Sauvé; Bessette; Les Érables (Île Turcotte), Boul. Ste-Rose jusqu'à Bessette; 1 ère avenue (Île Turcotte); Rivière des Mille-Îles; Ste-Rose 100 %
655.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. Ste-Rose (côté pair), de Montée Graveline à l'avenue 1; Avenue 1 (côté pair), du Boul. Ste-Rose au Boul. Dagenais, l'avenue 59 (côté pair), du Boul. Dagenais au rang St-Antoine; Rang St-Antoine (côté impair), de Montée Graveline à l'avenue 59; Montée Graveline, du Boul. Ste-Rose au Rang St-Antoine; Ste-Rose 100 %
656.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Rivière des Mille-Îles; Rue Ukraine; rue Champagne; Ligne de transport d'énergie; 1ère, Fabreville; 59ième Laval-Ouest; Ste-Rose 100 %
656.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Rivière des Mille-Îles; Autoroute Chomedey; Chemin Cléroux; Rue Champagne, rue Ukraine; Ste-Rose 100 %
657.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. Dagenais, rue Gabriel, Boul. Curé Labelle; Autoroute des Laurentides; Ligne de transport d'énergie, rue Edgar; Boul. Curé Labelle, rue Edgar, rue Foster; Ste-Rose 100 %

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

657.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. Dagenais; Rue Foster, rue Edgar, Boul. Curé Labelle; Ligne de transport d'énergie; Ligne projetée, à mi-chemin entre les rues Imelda et Jeannette; Ste-Rose 100 %
657.03	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. Dagenais; Ligne projetée, à mi-chemin entre les rues Imelda et Jeannette; Autoroute Laval (440); Autoroute Chomedey (13); Ste-Rose 100 %
658.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne de transport d'énergie de Fleury à l'autoroute des Laurentides (15); Autoroute des Laurentides, de la Ligne de transport d'énergie au Boul. Curé Labelle; Boul. Dagenais, de Fleury Girouard à Gilles, Boul. Vanier, Boul. Curé Labelle, de Gilles à l'autoroute des Laurentides; Fleury, de la Ligne de transport d'énergie au Boul. Dagenais; Ste-Rose 100 %
658.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne de transport d'énergie, de Montée Montrougeau à Fleury; Fleury, de la Ligne de transport d'énergie au Boul. Dagenais; Boul. Dagenais, de montée Montrougeau à Fleury; Montée Montrougeau, de la Ligne de transport d'énergie au Boul. Dagenais; Ste-Rose 100 %
658.03	Nord Est Sud Ouest CLSC	Limite de Laval, de l'autoroute Chomedey (13) à l'autoroute des Laurentides; Autoroute des Laurentides, de la limite de Laval à la Ligne de transport d'énergie, Ligne de transport d'énergie jusqu'à Montée Montrougeau; Sud Boul. Dagenais, de l'autoroute Chomedey (13) à Montée Montrougeau; Ouest Autoroute Chomedey(13),de la limite de Laval au Boul. Dagenais; CLSC Ste-Rose 100 %
659.01	Nord Est Ouest CLSC	Limite de Laval (Rivière des Prairies), de l'autoroute des Laurentides au CPR, CPR jusqu'au Boul. Ste-Rose Est; Boul. Ste-Rose Est, du Boul. Curé Labelle au CPR, Boul. Curé Labelle, du Boul. Ste-Rose Est à l'autoroute des Laurentides; Autoroute des Laurentides, de la limite de Laval au Boul. Curé Labelle; Ste-Rose 100 %
659.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Boul. Ste-Rose Est, du Boul. Curé Labelle à la Ligne de transport d'énergie; Ligne de transport d'énergie au Boul. Ste-Rose Est; Ligne de transport d'énergie au Boul. Curé Labelle; Boul. Curé Labelle, du Boul. Ste-Rose Est à la Ligne de transport d'énergie; Ste-Rose 100 %
659.03	Nord Ouest CLSC	Ligne de transport d'énergie, du Boul. Curé Labelle à l'autoroute des Laurentides; Boul. Curé Labelle, de la Ligne de transport d'énergie à l'autoroute des Laurentides, autoroute des Laurentides, du Boul. Curé Labelle à la Ligne de transport d'énergie; CLSC Ste-Rose 100 %

Zones géographiques et groupes vulnérables à Laval

660.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne de transport d'énergie; Rue Prince-Rupert; Boul. des Laurentides; Ligne de transport d'énergie, l'avenue des Lacasse; Voie ferrée; Ste-Rose 100 %
660.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	L'avenue des Lacasse; Rue Trevet, rue Prudentiel, rue Aladin, rue Rachel, rue Palerme; Ligne de transport d'énergie; Boul. des Laurentides; Ste-Rose 100 %
660.03	Nord Est Sud Ouest CLSC	Ligne de transport d'énergie; Autoroute Papineau (19); Ligne de transport d'énergie; Rue Trevet, rue Prudentiel, rue Aladin, rue Rachel, rue Palerme; Ste-Rose 100 %
661.01	Nord Est Sud Ouest CLSC	Limite de Laval, du CPR au Boul. des Laurentides; Boul. des Laurentides, de la limite de Laval à la Ligne de transport d'énergie; Ligne de transport d'énergie, du CPR au Boul. des Laurentides; CPR, de la limite de Laval à la Ligne de transport d'énergie; Ste-Rose 100 %
661.02	Nord Est Sud Ouest CLSC	Limite de Laval, du Boul. des Laurentides au Boul. Ste-Marie; Boul. Ste-Marie, de la limite de Laval à la Ligne de transport d'énergie; Ligne de transport d'énergie, du Boul. des Laurentides au Boul. Ste-Marie; Boul. des Laurentides, de la limite de Laval à la Ligne de transport d'énergie; Ste-Rose, 88,5 %, Mille-Îles 11,5 %
662.00	Nord Sud Ouest CLSC	Limite de Laval, du Boul. Ste-Marie à l'Île du Moulin; Non précisé jusqu'au boul. Ste-Marie; Boul. Ste-Marie, de la limite de Laval jusqu'au Sud; Mille-Îles 93,1 %, Ste-Rose 6,9 %

ANNEXE 3

TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 1

Niveau de revenu des personnes, des familles de recensement et des personnes hors familles dans les ménages privés, selon les secteurs vulnérables, Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
	%			
% des personnes dans les ménages privés sous le seuil de faible revenu	21,4	36,6	19,2	9,7
% des familles économiques sous le seuil de faible revenu	18,3	31,4	16,6	7,3
% des personnes hors famille économique sous le seuil de faible revenu	46,6	58,3	43,0	37,0
% de la population de 15 ans et plus avec revenu < 20 000 \$	44,9	57,4	42,7	36,4
% de familles de recensement avec revenu < 20 000 \$	13,2	23,9	11,8	5,1

Tableau 2

Distribution de population selon le type de secteurs vulnérables, Laval, Recensement canadien, 1996								
	Laval	Zone vulnérable			Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu		Très	Moyennement	Peu
	Nombre				%			
Âge								
0-17	78 045	13 160	55 620	9 265	23,6	20,6	24,4	23,8
18-24	28 395	6 075	19 375	2 945	8,6	9,5	8,5	7,6
25-44	108 025	19 415	76 475	12 135	32,7	30,5	33,6	31,2
45-64	78 595	15 330	53 460	9 805	23,8	24,0	23,5	25,2
65+	37 230	9 805	22 680	4 745	11,3	15,4	10,0	12,2
Sexe								
Hommes	161 465	30 455	112 055	18 955	48,9	47,8	49,2	48,7
Femmes	168 925	33 305	115 655	19 965	51,1	52,2	50,8	51,3
Total	330 390	63 760	227 710	38 920	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique 1

Taux de croissance de la population selon l'âge
dans les zones vulnérables
Laval, Recensement canadien, 1991 et 1996

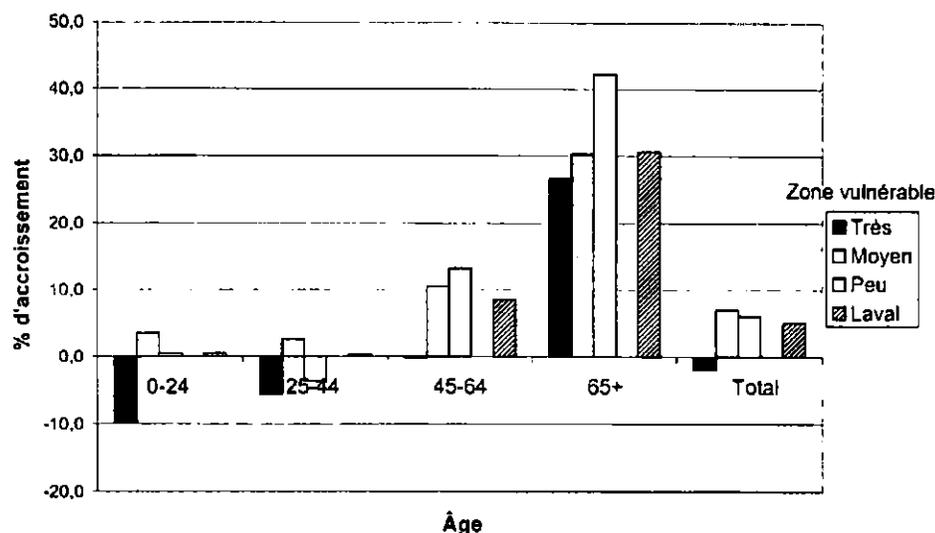


Tableau 3

Répartition de la population de Laval selon la langue parlée à la maison (réponses uniques) et la connaissance des langues officielles, Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
%				
Langue parlée à la maison				
Français	79,9	61,6	84,4	82,8
Anglais	10,5	17,9	8,2	11,9
Langues non officielles	9,6	20,5	7,4	5,3
Grec	2,6	9,0	1,2	0,4
Arménien	1,3	3,6	0,8	0,3
Italien	1,2	0,7	1,2	2,0
Arabe	1,1	2,0	0,9	0,5
Espagnol	0,8	0,9	0,8	0,5
Portugais	0,6	0,8	0,5	0,9
Langues créoles	0,3	0,3	0,3	0,0
Khmer (cambodgien)	0,2	0,1	0,2	0,1
Chinois	0,2	0,1	0,2	0,1
Vietnamien	0,2	0,2	0,2	0,0
Autres	1,1	2,7	0,8	0,4
Connaissances des langues officielles				
Français seulement	42,5	36,0	45,3	36,7
Anglais et français	51,3	49,1	50,5	59,6
Anglais seulement	4,8	11,7	3,1	3,0
Ni l'anglais ni le français	1,4	3,2	1,0	0,7

Tableau 4

Etat civil de la population de Laval de 15 ans et plus, selon le type de secteurs vulnérables Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
%				
Population 15 ans + - État matrimonial				
Célibataire (jamais marié(e))	25,9	29,5	25,4	22,5
Marié(e) (y compris en union libre)	60,9	53,8	62,2	65,7
Séparé(e)	2,0	2,5	1,9	1,6
Divorcé(e)	5,5	6,7	5,4	4,3
Veuf(ve)	5,7	7,5	5,1	5,9

Graphique 2

Proportion des familles de recensement selon le type de secteurs vulnérables, Laval, Recensement canadien, 1996

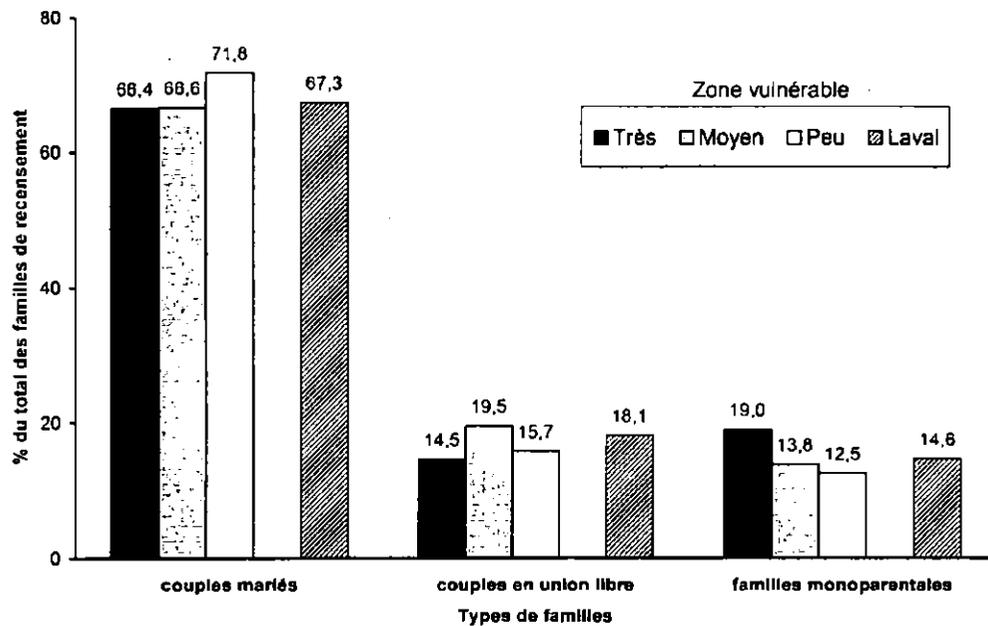


Tableau 5

Situation de vie de la population de Laval dans les familles de recensement, Total de la population et personnes de 65 ans et plus, selon le type de secteurs vulnérables, Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
%				
Population totale				
Personnes vivant en familles	86,8	81,7	88,4	86,1
Personnes vivant hors familles avec autres personnes	4,9	6,1	4,7	4,5
Personnes vivant seules	8,3	12,2	6,8	9,4
Population 65 ans et plus				
Personnes vivant en familles	64,2	58,5	67,9	61,6
Personnes vivant hors familles avec autres personnes	11,2	10,2	12,4	8,9
Personnes vivant seules	24,3	31,1	19,4	29,3

Tableau 6

Mode d'occupation et dépenses de logement dans les ménages privés de Laval, selon le type de secteurs vulnérables, Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
Proportion des logements privés - %				
Propriétaire	64,9	41,5	69,8	78,5
Locataire	35,1	58,4	30,2	21,5

Tableau 7

Mobilité des personnes dans les ménages privés de Laval, 1 an et 5 ans auparavant, selon le type de secteurs vulnérables, Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
Proportion du total des personnes dans les ménages privés - %				
% du total des déménagements (1 an)	11,1	15,8	10,4	7,6
à l'intérieur de Laval	6,7	9,7	8,2	4,8
% du total des déménagements (5 ans)	37,3	43,6	36,6	31,2
à l'intérieur de Laval	21,6	26,0	21,0	18,0

Graphique 3

Proportion de la population de Laval de 15 ans et plus, dans les zones vulnérables, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Laval, Recensement canadien, 1996

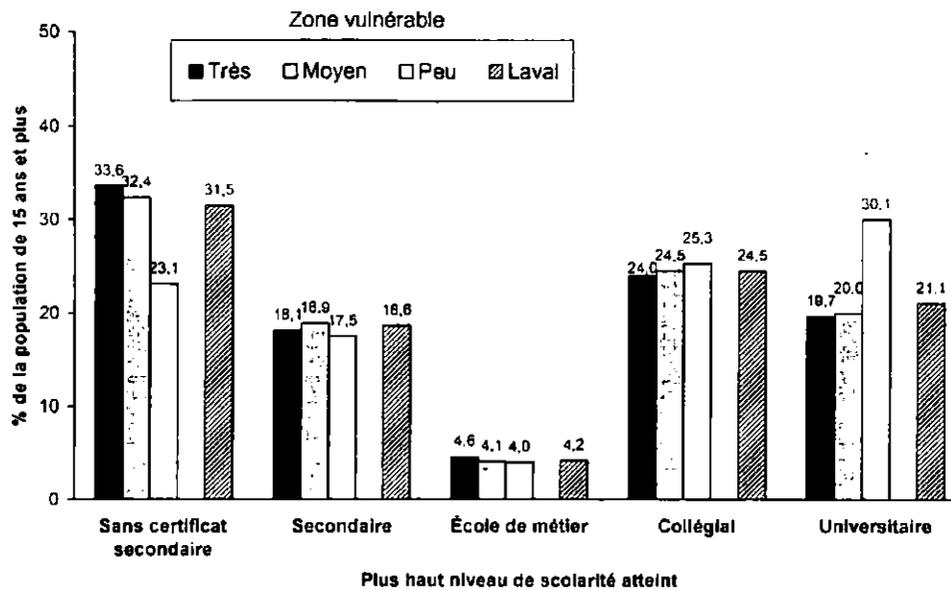


Tableau 8

Ménages consacrant 30% ou plus de leur revenu au logement, Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
Proportion des ménages unifamiliaux locataires ou propriétaires - %				
Loyer brut 30 % ou + du revenu du ménage (locataires)	86,5	86,4	87,0	82,3
Principales dépenses de propriété 30 % ou + du revenu du ménage (propriétaires)	24,9	25,8	25,9	18,5

Tableau 9

Familles monoparentales ou ménages non familiaux selon le mode d'occupation et le seuil de faible revenu, Laval, Recensement canadien, 1996								
	Total	Proprio	Locataire	Proprio	Locataire	Sous le seuil de faible revenu		
						Total	Proprio	Locataire
	Nb			%				
Total des familles	91 360	68 335	23 025	74,8	25,2	18,2	11,9	37
Familles monoparentales	13 080	6 195	6 880	47,4	52,6	38,9	21,2	54,8
Ménages non familiaux	30 960	10 740	20 220	34,7	65,3	43,7	28,7	51,7
Une personne seulement	26 900	9 020	17 880	33,5	66,5	45,0	30,4	52,3
Deux personnes ou plus	4060	1725	2335	42,5	57,5	35,3	19,4	47,1
Total des ménages	123 650	80 220	43 335	64,9	35,0	24,5	14,1	43,9

Tableau 10

Familles monoparentales ou ménages non familiaux selon la principale source de revenu, Laval, Recensement canadien, 1996				
	Laval total			
	Revenu d'emploi	Transferts gouvernementaux	Autres revenus et placements	Sans revenu
Total des familles	77,6	13,8	8,5	0,0
Familles monoparentales	67,2	26,9	5,8	0,1
Ménages non familiaux	51,9	35,5	12,5	0,1
Une personne seulement	49,3	37,3	13,2	0,1
Deux personnes ou plus	69,0	23,2	7,9	0,2
Total des ménages	71,2	19,2	9,5	0,0

Tableau 11

Répartition des familles avec enfants selon le nombre d'enfants jamais mariés à la maison, Laval, Recensement canadien, 1996				
Nombre de familles	Total	Monoparentale	Total	Monoparentale
	nb		%	
Total des familles avec enfants	62 360	13 680	100,0	100,0
1 enfant	27 655	8 625	44,3	63,0
2 enfants	25 515	3 875	40,9	28,3
3 enfants	7 300	850	11,7	6,2
4 enfants ou plus	1 795	270	2,9	1,9

Tableau 12

Répartition des familles selon l'âge des enfants jamais mariés à la maison, Laval, Recensement canadien, 1996				
Nombre de familles	Total		Monoparentale	
	nb		%	
Total des familles avec enfants	62 330	13 695	100,0	100,0
Total des familles avec enfants jamais mariés à la maison de 24 ans et moins	54 900	10 920	88,1	79,7
Tous de 18 ans et plus	10 435	2 575	16,7	18,8
Certains de 18 ans et plus et certains de 17 ans et moins	6 260	1 045	10,0	7,6
Tous de 17 ans et moins	38 165	7 285	61,2	53,2
Tous de moins de 6 ans	11 885	1 715	19,1	12,5
Tous de 6 à 14 ans	11 910	2 990	19,1	21,8
Tous de 15 à 17 ans	2 990	1 060	4,8	7,7
Différents groupes d'âges	11 265	1 355	18,1	9,9
Total des familles avec tous les enfants jamais mariés à la maison de 25 ans et plus	7 405	2 755	11,9	20,1

Tableau 13

Personnes ayant moins de 9 ans de scolarité, selon les groupes d'âge, Population de 15 ans et plus, Laval, Recensement canadien, 1996						
	Niveau inférieur à la 9 ^e année			Population totale de 15 ans et plus		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupes d'âge						
15-24 ans	5,8	8,5	3,4	15,8	16,7	14,9
25-44 ans	13,1	14,1	11,9	40,6	41,3	40,0
45-64 ans	42,6	42,9	42,6	29,6	29,8	29,4
65 ans et plus	38,0	33,9	41,5	14,0	12,2	15,7

Tableau 14

Les naissances, prématurités et poids insuffisants, selon le type de zone vulnérable, Laval, 1995-1997				
	Zone vulnérable			Laval
	Très	Moyennement	Peu	
Naissances	2 203	8 270	1 282	11 755
Taux de natalité / 10 000	345,5	363,2	329,4	355,8
Poids insuffisant (<2 500g)				
Nombre	157	454	63	674
Taux/100	7,1 ¹	5,5	4,9	5,7
Proportion	23,3	67,4	9,3	100,0
Prématurité (<37 semaines)				
Nombre	169	555	78	802
Taux/100	7,7	6,7	6,1	6,8
Proportion	21,1	69,2	9,7	100,0
Petits poids non prématuré				
Nombre	51	174	24	249
Taux/100	2,3	2,1	1,9	2,1
Proportion	20,5	69,9	9,6	100,0
Prématuré de poids normal				
Nombre	63	275	39	377
Taux/100	2,9	3,3	3,0	3,2
Proportion	16,7	72,9	10,3	100,0

¹ Les signes + et - indiquent une différence statistiquement significative, intervalle de confiance à 95 %, avec le résultat lavallois correspondant. Dans ce cas-ci, le taux de 7,1 % de naissances de poids insuffisant, de la zone très vulnérable sera « vraiment » supérieur au taux de 5,7 % de l'ensemble de Laval, 19 fois sur 20.

Tableau 15

Morbidity hospitalière de courte durée, diagnostics principaux, selon le type de zone vulnérable, Laval, 1997-1998				
	Zone vulnérable			Laval
	Très	Moyenne	Peu	
Total des hospitalisations				
Nb*	7 220	21 564	3 688	32 472
Taux ajusté**/100 000	10 560,2+	9 977,4-	9 550,1-	9 998,5
Proportion du total - %	22,2	66,4	11,4	100
Tumeurs				
Nb	666	1 688	330	2 684
Taux ajusté/100 000	927,7+	800,1-	823,4	826,0
Proportion du total - %	24,8	62,9	12,3	100
Du poumon				
Nb	84	223	33	340
Taux ajusté/100 000	112,5+	108,8	82,4-	105,1
Proportion du total - %	24,5	66,3	9,3	100
Du sein				
Nb	49	174	30	253
Taux ajusté/100 000	126,2-	160,6	142,2	151,3
Proportion du total - %	19,9	68,3	8,4	100
MCV				
Nb	1 079	3 149	589	4 817
Taux ajusté/100 000	1 428,9-	1 589,0+	1 471,3-	1 525,0
Proportion du total - %	22,4	65,4	12,2	100
S. Respiratoire				
Nb	624	1 805	294	2 723
Taux ajusté/100 000	903,2+	860,3	753,7-	850,8
Proportion du total - %	22,9	66,3	10,8	100
Traumatismes				
Nb	516	1 419	281	2 216
Taux ajusté/100 000	743,4+	691,2	712,5	701,7
Proportion du total - %	23,3	64,0	12,7	100
Suicides				
Nb	24	62	5	91
Taux ajusté/100 000	37,1	28,0	14,6	28,1
Proportion du total - %	26,4	68,1	5,5	100,0

* Le nombre est le total pour 3 ans.

** Taux ajusté annuel moyen selon la population du Québec, Recensement canadien, 1996.

Tableau 16

Décès, diagnostics principaux, selon le type de zone vulnérable, Laval, 1995-1997				
	Zone vulnérable			Laval
	Très	Moyennement	Peu	
Espérance de vie				
À la naissance	78,4	77,8	79,5	78,2
À 65 ans	22,0	21,0	21,9	21,4
Décès				
Nb*	1 481	4 044	778	6 303
Taux ajusté**/100 000	644,8-	748,8+	645,2	703,1
Proportion du total - %	23,5	64,2	12,3	100,0
Tumeurs				
Nb	527	1 387	252	2 166
Taux ajusté/100 000	229,6	238,5	208,7	230,8
Proportion	24,3	64,0	11,6	100,0
Du poumon				
Nb	155	412	61	628
Taux ajusté/100 000	67,7	69,4	51,4	65,9
Proportion	24,7	65,6	9,7	100,0
Du sein				
Nb	45	120	26	191
Taux ajusté/100 000	38,5	38,4	41,0	38,9
Proportion	23,6	62,8	13,6	100,0
MCV				
Nb	508	1 339	288	2 135
Taux ajusté/100 000	216,1-	261,5	238,0	245,3
Proportion	23,8	62,7	13,5	100,0
S. Respiratoire				
Nb	102	312	66	480
Taux ajusté/100 000	43,4	63,6	54,9	56,4
Proportion	21,3	65,0	13,8	100,0
Traumatismes				
Nb	82	269	37	388
Taux ajusté/100 000	41,7	42,6	31,2	40,9
Proportion	21,1	69,3	9,5	100,0
Suicide				
Nb	45	113	17	175
Taux ajusté/100 000	23,9	16,8	14,6	17,9
Proportion	25,7	64,6	9,7	100,0

* Le nombre est le total pour 3 ans.

** Taux ajusté annuel moyen selon la population du Québec, Recensement canadien, 1996.

Tableau 17

Naissances, prématurité et poids insuffisant, mères peu scolarisées, selon le type de secteurs vulnérables, Laval, 1995-1997				
	Secteurs vulnérables			Laval
	Très	Moyennement	Peu	
Naissances	2 203	8 270	1 282	11 755
- 9 ans scolarité	111	179	14	304
Proportion (%)	5,0	2,2	1,1	2,6
Poids insuffisant	17	21	0	38
Taux/100	15,3	11,7	n.d.	12,5
Prématurité	16	21	1	38
Taux/100	14,4	11,7	7,1	12,5
9 à 13 ans scolarité	1 215	3 414	423	5052
Proportion (%)	55,2+	41,3	33,0-	43,0
Poids insuffisant	83	210	21	315
Taux/100	6,8	6,2	5,0	6,2
Prématurité	87	239	20	346
Taux/100	7,2	7,0	4,7	6,8

Tableau supplémentaire (non discuté dans le document)

Répartition de la population de Laval selon l'origine ethnique (réponses uniques) et les minorités visibles; Recensement Canada, 1996				
	Laval	Zone vulnérable		
		Très	Moyennement	Peu
%				
Origine ethnique				
Canadien	39,8	42,2	39,6	37,2
Français	30,6	33,0	28,9	37,5
Italien	6,1	4,4	5,6	11,7
Grec	4,9	1,8	6,3	1,4
Haitien	2,5	2,5	2,7	1,0
Portugais	1,6	2,4	1,4	1,7
Arménien	1,5	0,3	1,9	0,7
Libanais	1,4	1,6	1,4	0,8
Juif	1,1	0,1	1,5	0,3
Autres	10,0	11,0	10,2	7,1
Minorités visibles				
Noir	35,1	37,9	35,0	28,1
Arabe/Asiatique occidental	33,3	31,9	33,5	35,2
Asiatique du Sud-Est	9,5	6,8	10,2	9,4
Latino-Américain	8,5	11,6	7,9	7,1
Sud-Asiatique	5,5	1,9	6,5	4,2
Chinois	4,7	6,3	3,9	10,0
Autres	2,8	2,9	2,7	3,9

Ex. 2

AUTEUR :

GRIGNON, RICHARD

CORBEIL-VAN AMERINGEN, MARIE-REINE

REGIE REGIONALE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DE
LAVAL - DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

TITRE :

ZONES GEOGRAPHIQUES ET GROUPES VULNERABLES A
LAVAL

DATE	NOM

N 14,659
Ex. 2